

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 11

Artikel: Preuve à faire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

entre autres le dialogue que nous avons saisi au passage :

— Y z'ont tout abîmé cette estatue en l'amenant de Vevey.

— Eh bien, oui, pouvaient-ils pas au moins lui recoller les bras?... Elle aurait bien meilleure façon.

— Mais il y a un mossieu là bas qui dit que c'est naturel et que ça doit être comme ça.

— Ouah!

Quelques instants plus tard, ces mêmes visiteurs installés à la cantine, lisaien d'un air intrigué les noms suivants, qui se détachaien au milieu de la décoration : *Jussieu... Linné... de Candolle... Parmentier*.

— Philippe, toi qui sais tout, dit l'un, qu'est-ce que tous ces noms?...

— Ça, c'est les noms des tout premiers jardiniers des autrefois. Ne sais-tu pas d'ailleurs que c'est Parmentier qui a inventé la pomme de terre.

— Bah!...

A ce moment, huit jeunes sommelières, portant le gracieux costume de Montreux, prennent place à table pour dîner.

— Philippe, reprend l'interlocuteur, regarde voir si ces demoiselles ne sont pas à croquer!

— Alooo, elles sont aussi jolies que tes générations qui sont là bas. Et pi elles ont au moins des bras, celles-là!

L. M.

Le resins de la tante Magrite.

Dein mon dzouveno temps, quand gardavo lè vatsès, l'aoton, y'éte on tot crouie. D'ailleur, lè z'einfants ne sont ti lè mimo, on bocon comuin lè tschivrè, quand ne font pas lo mau, l'ai sondzont. Et l'étai apri lo fruit que y'éte lou plie diabllio. Astou que l'ai avai onna promma àobin onna pomma que reluisai on boquenet, n'iavai pas moian dè rateni, mè la falliâ. Po alla ein tsamp, y'ein avé adi plienni ma catzetta, adon on allumavè on fù, on lè fasai cuairé dedein et on lèrupavè avoué on appetit dé lâo.

Mè rassovigno d'onna né, qu'on étai z'ala, Gustin et mè, marauda lè resins dè ma tanta Magrite, dein son courti.

Gustin étai noutron vesin, ye vegnai po gardâ lè vatzès avoué mè et n'ien avai min coumin li po fabrequa lè pipès avoué on trone tschou. L'avai adi sa catzetta dè biantzet plienni dè follhies dè noyî bin setzes

Dou iadzo per dzo, ein allein ein tsamp, no passavein découté lo courti dè ma tanta Magrite, io lâi avai onna granta treille avoué onna bombardâ dè bio resins rodzes. Mè semblie que lè vayo adé. Cein no fasai veni l'idiu su la linga; et Gustin mè bussavè lo bré ein me de-seint:

— Vouaite-vâi, que le sont portant balles! Se te vâo, no l'ai vindrin sta né?

— Bin se te vâo!

Et hardi! Devai lo né, coumin lè dzeins coumincivan à sè reduiré, ne vint escalada lo mur dào courti, sein férè dào bruit. Gustin chaoté dedein et mè apri. On sé dépativé dé sé bin saoula et Gustin, qu'étai on tot fin, avai attatsi sa rouillièrè pè lo bas avoué onna bouna ficala et l'einfellavè lè grappés pè lo perte d'amont. Tot d'un coup, on oût taguenassi lâ porta dâo courti.

— Dépatzin-no dè felâ, allein, viâ! que crío, et grimpò lo muret coumeint on tsat. Ma fai, lo pourro Gustin, qu'avai reimpllia sa rouillièrè, n'étai pas fotu dè poâi amont, et fasai dâi z'efforts dè métzance po s'émmandzi. L'é-pecliâvè lè resins ein s'appoieint, et lo jus lâi collâvè avau lè tzaussès. La tanta Magrite, que vegnai ramassa dâo lindzo que l'avai àoblliâ, l'ai rapé dessus avoué onna bécilire et l'ai ein bailla l'allâie et la revengnia. Le fasai dâi bouélâies qu'on arâi de qu'on lo tiâvè; asse-

bin né pas atteindu lo resto et su vitou zu mè catis eintremi lè dou linsus.

Lou leindéman, Gustin n'est pas vegnai gardâ lè vatsès avoué mè et yé éta cauqué dzo sein lo revaire. Ma yé zu la vesita dè ma tanta Magrite, et n'ouzo pas vo dere lè raisons que le m'a de !

AUGUSTE CORTHÉSY.

— Dites-moi donc, tante, demandait une « candidate » de quarante ans à la vieille Gotton, qui avait depuis longtemps franchi la soixantaine, à quel âge passe, chez une fille, l'envie de se marier?

— Ma fai, ma mia, répondit la tante, té faut cein d'manda à n'a plie vilhie què mè.

L'étai on mài et demì avant la veneindze. On Bravo vegnolan dè Pully bêvessâi trâi désis dè bon nové à Messadzéri, tsi l'amî Louis. On martchand dè vin eintrè et l'ai dit dinse :

— Traluisont-te tsi vo, lè resins?

— Ma fai, répond l'autre, ein sè letzein lè pottè eintrè duè golaïe, craio bin que lè plie ellâi saront adé clliâo dè l'an passa.

Le mouvement perpétuel. — Un des journaux de notre canton ayant dans ses *faits divers* mis en scène la langue des femmes qu'il comparait au mouvement perpétuel, une de ses abonnées vient de lui adresser la réponse suivante, qui n'a pas encore été réfutée:

Monsieur le rédacteur,

Votre plaisanterie sur le mouvement perpétuel m'a justement irrité, en ce sens que les pauvres femmes, toujours accusées de *tout*, ne savent ou ne prennent pas la peine de se défendre.

Je le ferai aujourd'hui en vous disant qu'il y a longtemps, trop longtemps, que le mouvement perpétuel a été introduit chez nous.

Ce mouvement s'accentue à époques indéterminées, par exemple dans nos fêtes populaires et autres réunions publiques, et même trop souvent, hélas! les jours ordinaires. Ce mouvement s'appelle, en langage vulgaire, *lever le coude*; c'est le perpétuel mouvement à l'auberge et dans nos caves; c'est le balancement régulier du verre et de la bouteille.

(Une abonnée.)

Preuve à faire. — Plusieurs journaux ont reproduit notre entrefilet de samedi, relatif au nombre des escaliers de Lausanne et au nombre de leurs marches. Aucun de ces journaux n'a indiqué la source de cette reproduction. Ce n'est pas gentil à l'égard de celui de nos collaborateurs qui s'était donné la tâche ingrate de gravir, en un seul jour, tous nos escaliers. Mais, les voilà bien punis. Il paraît qu'il y a une erreur dans le nombre de marches que nous avons indiqué.

A vous donc, maintenant, chers frères, qui avez bon souffle et bon jarret, à vous de monter à l'échelle. Faites la preuve et rectifiez, s'il y a lieu de le faire. Le *Conteur* s'empressera de reproduire votre rectification — avec indication de la source, bien entendu.

Vénus. — La planète Vénus a commencé, vers le milieu de janvier, son apparition après le coucher du soleil. Elle avait déjà un éclat magnifique. Le temps brumeux de février ne nous a pas permis de la contempler. Mais depuis une dizaine de jours un ciel serein nous l'a montrée dans toute sa splendeur.

Non seulement à partir du mois d'avril, on verra la plus merveilleuse des planètes briller dans les feux du crépuscule, mais encore elle se montrera en plein jour, comme l'année de la mort de Jules-César.

Boutades.

Un rentier connu pour sa parcimonie a une visite. « Françoise, dit-il à la bonne, montez-

nous une bouteille de Villeneuve, du 1895 », et il accompagne cet ordre d'un significatif clin-gnement d'œil à l'adresse de sa servante.

Le vin est sur la table, on trinque, mais tandis que l'hôte se répand en louanges sur la « fine goutte », le rentier grogne en lui-même : « Cette satanée de Françoise me la paiera; c'est justement du Villeneuve qu'elle a apporté, et du 95 encore! »

Un procès amusant vient d'avoir lieu dans une ville de Russie située près de la frontière d'Allemagne. Deux plaideurs se présentaient devant le juge de paix, prétendant être propriétaires d'un parapluie qui avait été laissé dans un café. Le juge, ne pouvant pas en donner la moitié à chacun d'eux, comme l'eût fait le défunt roi Salomon en pareil cas, renvoya l'affaire au lendemain, afin que des témoins pussent être entendus sur l'objet du litige. Le parapluie resta donc dans le cabinet du juge.

Au moment de quitter l'audience, le magistrat s'aperçut qu'il pleuvait; il ne balança pas un seul instant à se servir du parapluie, objet de la contestation.

En se rendant chez lui, il entra dans un café, où le parapluie fut immédiatement enlevé. Très ennuyé de cette disparition, notre juge, en se rendant le lendemain à l'audience, en acheta un autre. A l'appel de la cause, les témoins furent bien entendu, dans l'impossibilité complète de reconnaître à qui appartenait le parapluie, et le juge condamna les deux plaideurs à l'amende pour l'avoir dérangé sous un prétexte aussi frivole.

Tout est bien qui finit bien!

Livraison de mars de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE: Lois de l'imagination poétique et satirique de Victor Hugo, par Paul Stapfer. — En plein air. Histoires de petits bergers, par T. Combe. — L'homme aux grandes altitudes, par C. Bührer. — Le village chinois, par Michel Delines. — La guerre du Transvaal et l'Europe, par Ed. Tallichet. — La princesse Désirée. Roman de Clementina Black. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique, politique. — Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

THÉÂTRE et Récital. — Il y a bien quelque temps déjà que l'administration du théâtre ne nous a pas donné de pièces nouvelles. Pourtant une de ces pièces, par-ci par-là, pour varier un peu le menu, serait un régal très apprécié, nous en sommes sûrs. Mais enfin, si la direction s'en tient à l'ancien répertoire, il faut au moins lui savoir gré d'y choisir les œuvres qui ont le moins vieilli et auxquelles le succès reste fidèle. Jeudi, c'était *Le roman d'un jeune homme pauvre*, de Octave Feuillet; demain, dimanche, ce sera **Le Juif errant**, d'Eugène Sue. — Rideau à 8 heures.

Mme Baumerie-Scheler a, jeudi soir, pris congé des Lausannois, dans un *Récital populaire* à la Salle centrale. La gracieuse artiste a été très applaudie.

L. MONNET.

CONTEUR VAUDOIS

dès le 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.

Les nouveaux abonnés reçoivent gratuitement les numéros du mois précédent la date de leur abonnement.

Prix: Suisse, 1 an, fr. 4,50; 6 mois, fr. 2,50.

Bureau du CONTEUR: Rue Pépinet, 3.

Annonces: Agence Haasenstein et Vogler.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

BONNE OCCASION: Un soldé de

COPIES DE LETTRES IN-4°

— 500 feuilles, Répertoire. —

à Fr. 2.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.